INFO+

BULLETIN MUNICIPAL

Juin 2026

Numéro 417

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

MAIRIE, ADMINISTRATION ET NUMÉROS IMPORTANTS

ADRESSE

81, rue Saint-Isidore
Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0
Notez que les séances du conseil municipal sont maintenues au 21 rue Principale jusqu'à indication contraire.
T 450 831-2114
F 450 839-6070
info@saint-esprit.ca/www.saint-esprit.ca

CONSEIL MUNICIPAL

MAIRE	Germain Majeau
DISTRICT 1	Rachel Grégoire
DISTRICT 2	Alain Robert
DISTRICT 3	André Renaud
DISTRICT 4	Myriam Derome
DISTRICT 5	Dominique Majeau
DISTRICT 6	Maxime Villemaire

HORAIRE

Lundi au jeudi	8h30 à 12h00
	13h00 à 17h00
Vendredi	8h00 à 13h00

ADMINISTRATION

Direction générale	Simon Franche
Adjointe à la direction et au greffe	Annie Chaumont
Réception et taxation	Myriam Dion
Comptabilité	Guillaume Beauchemin
Loisirs et communications	Dominic Lapalme
	Ariane Babin
Direction des infrastructures et de l'aménagement	Jean-François Boileau
Travaux publics	Dany Boivin
Travaux publics	Alain Beaudry
Travaux public	Mario Lamothe
Inspection municipale	Roxanne Leblanc
Bibliothèque	Martine Parent et Diane Dupuis 450 831-2274

NUMÉROS IMPORTANTS

Urgence/Incendie/Ambulance/Police	911
Sûreté du Québec	1 800 434-1001
Info CLSC Montcalm	1 888 256-0404
Permis de brûlage	450 831-2182 #7066
MRC de Montcalm	1 888 242-2412
Gestion des matières résiduelles (MRC)	450 831-2182 #7045
SPCA (24/7)	1 855 440-7722
Aide Abus ainés	1 888 489-2287
Centre antipoison du Québec	1 800 463-5060
Centre de prévention du suicide de Lanaudière	1 866 277-3553
Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) Lanaudière	450 756-4555
État des routes	511
Info-Crime	1 800 711-1800
Info Santé	811
SOS violence conjugale	1 800 363-9010

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

INFORMATIONS IMPORTANTES

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 6 juillet et lundi 10 août 2026, 19 h 30

PERMIS DE BRÛLAGE

Si vous avez besoin d'un permis de brûlage, vous devez communiquer avec le Service de sécurité incendie au 450-831-2182 poste 7066 ou permisbrulage@mrcmontcalm.com .

BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS

Fête nationale : mercredi 24 juin
Fête du Canada : vendredi 3 juillet
Vacances de la construction : du 17 juillet 13 h au vendredi 31 juillet inclusivement. De retour le lundi 3 août 8 h 30.

2e VERSEMENT DE TAXES MUNICIPALES

Date limite : jeudi 18 juin

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Mercredi 17 juin et mercredi 15 juillet

OUVERTURE DES JEUX D'EAU

Dès qu'ils seront en état de marche, les jeux d'eau ouvriront.
Surveillez la page Facebook de la Municipalité pour suivre la mise à jour.

FÊTE NATIONALE

Au Petit Fenway, mardi 23 juin dès 16 h. Spectacles, jeux pour enfants, maquillage, spectacle de laser, bar et restauration sur place!

Suivez-nous sur notre site web: www.saint-esprit.ca

Rejoignez-nous sur @Municipalité de Saint-Esprit

L'info+ est distribué 8 fois par année
Prochaine édition: juillet/août 2026
Date de tombée: 8 juillet 2026

Les séances du conseil municipal sont ouvertes aux citoyens et ont lieu tous les premiers lundis du mois à 19 h 30. (exception janvier-août)
Salle du conseil: 21, rue Principale (ancienne mairie)

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens,

Le mois de juin est enfin arrivé et, avec lui, l'été qui s'installe doucement dans notre belle communauté de Saint-Esprit. Les journées s'allongent, les parcs se remplissent et l'énergie estivale commence à se faire sentir partout dans notre municipalité.

Pour plusieurs familles, cette période marque également la fin de l'année scolaire. Bientôt, les jeunes profiteront d'un congé bien mérité et les vacances estivales permettront à chacun de ralentir le rythme, de se retrouver et de profiter pleinement des petits bonheurs de la saison.

J'aimerais également vous inviter à profiter pleinement de nos différents parcs municipaux, qui offrent des activités pour tous les goûts. Faites un arrêt au Petit Fenway pour encourager notre relève des Grizzlies lors des parties de baseball ou simplement pour déguster une bonne frite dans une ambiance conviviale. Le Parc des Érables vous attend pour une partie de tennis, de pickleball ou encore de pétanque entre amis et voisins. Du côté du Parc Benny, les familles pourront bientôt profiter de l'ouverture des jeux d'eau, qui viendront certainement agrémenter les journées chaudes de l'été. N'oublions pas non plus nos autres parcs de quartier, des lieux parfaits pour jouer avec les plus jeunes, prendre un moment de repos à l'ombre ou simplement partager un pique-nique en famille ou entre amis. Ces espaces verts contribuent grandement à la qualité de vie qui fait la fierté de notre communauté.

J'aimerais également adresser un mot particulier à nos aînés. Les prochains mois seront propices aux sorties, aux rencontres et aux activités de plein air. Que ce soit pour une promenade, une partie de pétanque, une visite dans nos parcs ou simplement pour profiter du beau temps, je vous encourage à demeurer actifs et à profiter pleinement de cette belle saison. Chaque occasion de bouger et de socialiser contribue à notre bien-être et à la vitalité de notre communauté.

Je tiens aussi à vous inviter chaleureusement à célébrer avec nous la Fête nationale, le 23 juin prochain. Encore cette année, nous vous préparons une soirée rassembleuse et festive où plaisir, musique et esprit de communauté seront au rendez-vous. Nous espérons vous voir en grand nombre afin de célébrer ensemble notre fierté québécoise

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un magnifique début d'été, de belles vacances et un mois de juin rempli de joie, de sécurité et de moments mémorables.

Germain Majeau

Maire de la Municipalité de Saint-Esprit

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

PROMULGATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME

- Règlement Plan d'urbanisme # 737-2025
- Règlement de zonage # 738-2025
- Règlement de lotissement # 739-2025
- Règlement sur les dérogations mineures # 740-2025
- Règlement de construction # 741-2025
- Règlement sur les permis et certificats # 742-2025
- Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) # 743-2025
- Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble # 744-2025
- Règlement relatif à l'entretien et l'occupation des bâtiments # 757-2026

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 7 avril 2026, le conseil municipal a adopté les règlements ci-haut mentionnés. La MRC de Montcalm a délivré les certificats de conformité au schéma d'aménagement :

# Règlement	# Certificat de conformité	Entrée en vigueur
737-2025	CC-SES/2026-002	25 mai 2026
738-2025	CC-SES/2026-003	25 mai 2026
739-2025	CC-SES/2026-004	25 mai 2026
740-2025	CC-SES/2026-005	25 mai 2026
741-2025	CC-SES/2026-006	25 mai 2026

# Règlement	# Certificat de conformité	Entrée en vigueur
742-2025	CC-SES/2026-007	25 mai 2026
743-2025	CC-SES/2026-008	25 mai 2026
744-2025	CC-SES/2026-009	25 mai 2026
757-2026	CC-SES/2026-001	8 mai 2026

L'adoption de ces règlements s'étant fait de manière simultanée dans le cadre d'une révision du plan d'urbanisme et des règlements d'urbanisme et a suivi la procédure y étant rattachée. Les règlements concernent l'ensemble du territoire de la municipalité.

2. Que ces règlements sont entrés en vigueur à la date de délivrance du certificat par la MRC de Montcalm, aux dates ci-haut mentionnées.

3. Les règlements ci-haut mentionnés et les différents plans qui leur sont annexés peuvent être consultés à la mairie de Saint-Esprit, au 81 rue Saint-Isidore, durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la municipalité au saint-esprit.ca/municipalite/vie-municipale/Urbanisme .

4. Le plan d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Esprit vise à moderniser l'aménagement du territoire tout en respectant le schéma d'aménagement de la MRC de Montcalm. Il met en valeur l'histoire et le caractère patrimonial du village, reconnu pour son noyau villageois dense et son environnement agricole prospère. La municipalité souhaite préserver son identité tout en favorisant une croissance résidentielle mieux planifiée et une densification douce du périmètre urbain. Le plan souligne également l'importance de protéger les bâtiments patrimoniaux, les boisés, les milieux humides et les berges de la rivière Saint-Esprit. Les grandes orientations, énumérées ci-dessous, constituent le noyau central du plan d'urbanisme. Elles reflètent les objectifs de la Municipalité à l'égard de l'aménagement et du développement du territoire.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Orientation 1 : Maintenir et valoriser un village en santé, à échelle humaine et orienté vers l'avenir
Orientation 2 : Valoriser le milieu agricole de façon durable
Orientation 3 : Reconnaître et réglementer les îlots déstructurés
Orientation 4 : Développer un parc industriel à vocation agroalimentaire et de transformation de produits agricoles
Orientation 5 : Régir les constructions et ouvrages à l'intérieur des zones de contraintes
Orientation 6 : Régir les constructions et les usages à proximité des contraintes anthropiques
Orientation 7 : Identifier les immeubles à risque pour la santé et sécurité
Orientation 8 : Protéger les boisés, les cours d'eau et les milieux humides
Orientation 9 : Développer le transport alternatif à la voiture
Orientation 10 : Reconnaître et préserver l'emprise réservée pour le prolongement de l'autoroute 25 et assurer un accès sécuritaire au réseau
Orientation 11 : Appliquer les principes de protection de l'environnement

Donné à Saint-Esprit, le **27 mai 2026.**

- Original signé -

_____
Simon Franche
Directeur général et greffier-trésorier

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Municipalité de Saint-Esprit

Les prochaines séances du conseil municipal auront lieu:

Lundi le 6 juillet 2026
Lundi le 10 août 2026

À 19 h 30 - Salle du conseil municipal
21, rue Principale, Saint-Esprit

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Pour toute question, veuillez appeler le
450 831-2114
www.saint-esprit.ca

Taxation 2026

2e versement
Échéance le jeudi 18 juin 2026

3e versement
Échéance le vendredi 18 septembre 2026

4e versement
Échéance le mercredi 18 novembre 2026

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

MRC de Montcalm
Entre futur et nature

Entreprendre à Saint-Esprit : la MRC de Montcalm à vos côtés!

Vous avez une idée d'entreprise? Un projet en tête? Ou vous souhaitez faire grandir votre entreprise? **La MRC de Montcalm est là pour vous accompagner.**

Membre du Réseau Accès PME, **nous sommes la porte d'entrée pour les entrepreneurs** du territoire. Que vous soyez en démarrage, en croissance ou en réflexion, vous pouvez compter sur un accompagnement professionnel, humain et entièrement gratuit.

Concrètement, qu'est-ce qu'on fait pour vous?

- On vous aide à transformer votre idée en projet concret;
- On vous accompagne dans la rédaction de votre plan d'affaires;
- On vous conseille pour faire les bons choix stratégiques;
- On vous guide vers les bonnes ressources et partenaires;
- On vous aide à trouver du financement.

Du financement pour passer à l'action

Grâce à des outils comme le **Fonds local d'investissement (FLI)** et le **Fonds local de solidarité (FLS)**, la MRC peut soutenir financièrement vos projets — que ce soit pour démarrer, développer ou reprendre une entreprise.

D'autres programmes sont aussi disponibles pour encourager la relève, l'innovation et les projets ayant un impact positif sur la collectivité.

Un allié pour réussir ici, chez nous

Notre objectif est simple : **vous aider à réussir et à faire rayonner l'économie locale**. Derrière chaque projet, il y a une personne, une ambition, une histoire — et nous sommes là pour vous appuyer à chaque étape.

👉 **Parlez-nous de votre projet!**

www.mrcmontcalm.com/developpement
450 831-2182, poste 7080

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

🚒⚠️ Utiliser une borne-fontaine sans autorisation peut avoir de sérieuses conséquences ⚠️🚒

Les bornes-fontaines font partie du réseau d'aqueduc municipal et sont essentielles à la sécurité incendie. Une utilisation non autorisée peut entraîner plusieurs problèmes :

💧 Baisse de pression dans le réseau et risque de brouiller ou de colorer l'eau. Cela peut nuire à l'approvisionnement en eau des résidences et ralentir le travail des pompiers. 🚒

🦠 Risque de contamination de l'eau potable. Un branchement inadéquat peut permettre l'introduction d'impuretés dans le réseau d'aqueduc.

🔧 Bris et dommages aux équipement. Les bornes-fontaines nécessitent une manipulation spécialisée. Une mauvaise utilisation peut causer des fuites ou des bris coûteux.

🚒 Impact sur la sécurité publique. Une borne-fontaine endommagée ou inaccessible peut compromettre les interventions d'urgence.

🧯 Seuls les pompiers et les employés municipaux sont autorisés à manipuler les bornes-fontaines du réseau municipal. 🚒💧

💸 Amendes et sanctions. L'utilisation sans autorisation est interdite et peut entraîner des pénalités.

Si vous observez une utilisation inappropriée d'une borne-fontaine, veuillez le signaler à la municipalité. C'est important pour la sécurité et la protection de notre réseau d'aqueduc. 🚒💧

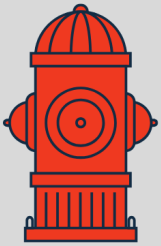

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

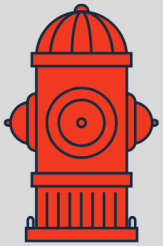

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

OUVERTURE DES JEUX D'EAU – PARC BENNY

MAINTENANT OUVERT

RÈGLES À OBSERVER

- NE BUVEZ PAS L'EAU DIRECTEMENT DES JEUX D'EAU, ELLE EST NON POTABLE, UTILISEZ L'ABREUVOIR PRÈS DES TOILETTES
- SI VOUS VENEZ AVEC DES ANIMAUX, ASSUREZ-VOUS QU'ILS SONT EN LAISSE ET DE BIEN RAMASSER LEURS BESOINS
- NE LAISSEZ PAS DE NOURRITURE PAR TERRE OU SUR LES TABLES APRÈS VOTRE DÉPART, POUR NE PAS ATTIRER LES ANIMAUX SAUVAGES

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

Informations sur l'arrosage

- Du 1er mai au 1er octobre, l'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux est permis uniquement entre 20 h et 23 h, selon cet horaire:
  Journées paires: Numéros civiques pairs
  Journées impaires: Numéros civiques impairs
- Le remplissage d'une piscine ou d'un spa est interdit entre 6 h et 20 h.
- Arrosez tôt le matin ou tard le soir afin d'éviter les pertes d'eau dues à l'évaporation. Arrosez le plus près du sol et évitez l'arrosage par temps venteux.
- Rappelez-vous que l'asphalte et les trottoirs ne poussent pas!

Merci de contribuer à l'économie de l'eau potable!

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

Pour en savoir plus
www.saint-esprit.ca
450 831-2114

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

CALENDRIER DES COLLECTES 2026

Gestion des matières résiduelles

MRC de Montcalm — Entre futur et nature

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Juin	D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30				

Juillet	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28	29	30	31	

Août	D	L	M	M	J	V	S
							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23/30	24/31	25	26	27	28	29

Montcalm — Entre futur et nature

1540, rue Albert, Sainte-Julienne, Québec J0K 2T0
450 831-2182, poste 7045 | 1 888 242-2412
gmr@mrcmontcalm.com | **mrcmontcalm.com**

Votre bac n'a pas été vidé ou il est endommagé ?
Communiquez avec nous pour que l'on puisse régler la situation.

- Résidus domestiques
- Matières organiques*
- Matières recyclables
- Encombrants
- Résidus verts*
- Arbres de Noël naturels
- Collecte de résidus domestiques dangereux (RDD)

*Sacs de plastique interdits

Légende RDD

1. Sainte-Marie-Salomé (690, rue Saint-Jean)
2. Saint-Calixte (315, rue Lajoie)
3. Saint-Lin-Laurentides (217, rue Industrielle)
4. Sainte-Julienne (2456, route 125)
5. Saint-Roch-de-l'Achigan (1051, rue Principale)

Les matières doivent être placées en bordure de rue **après 17 h** la veille de la collecte ou **avant 7 h le matin même**. Les bacs de collectes ne sont pas interchangeables.

TRANSFORMATION EN NOUVELLES MATIÈRES

MATIÈRES RECYCLABLES
Contenants, emballages, imprimés. C'est tout.

- Toutes vos matières recyclables doivent être déposées pêle-mêle dans le bac bleu;
- Aucun surplus n'est accepté à l'extérieur du bac.

Collecte aux 2 semaines

TRANSFORMATION EN COMPOST

RÉSIDUS VERTS
Résidus de jardinage, feuilles, gazon coupé et autres herbes, autres résidus d'activités horticoles, petites branches*

** en sections de moins de 30 cm de longueur et de diamètre inférieur à 3 cm*

- Les sacs de plastiques, même biodégradables, sont refusés lors de ces collectes spéciales. Seuls les sacs de papier sont acceptés.

Pour vos feuilles et votre gazon coupé, avez-vous songé plutôt au feuillicyclage et à l'herbicyclage?

4 collectes spéciales de résidus verts par année

TRANSFORMATION EN COMPOST

MATIÈRES ORGANIQUES
Résidus alimentaires, résidus verts, papier et carton souillés

- Déposez vos matières organiques dans le bac brun;
- Aucun surplus n'est accepté à l'extérieur du bac;
- Aucun sac de plastique, même biodégradable, n'est accepté dans le bac brun.

Pour vos feuilles et votre gazon coupé, avez-vous songé plutôt au feuillicyclage et à l'herbicyclage?

1er avril au 30 octobre	en novembre	1er décembre au 31 mars
Collecte hebdomadaire	Collecte aux 2 semaines	Collecte aux mois

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Collecte des encombrants

Prochaines collectes:

MERCREDI le **17 juin 2026**

MERCREDI le **15 juillet 2026**

MERCREDI le **23 septembre 2026**

COLLECTE D'ENCOMBRANTS
Que puis-je y mettre?

ACCEPTÉ

- Appareils ménagers et électroménagers (non réfrigérants)
- Barbecues (sans la bonbonne)
- Items saisonniers communs (râteaux, pelles, brouettes, balais, etc.)
- Jouets ou items volumineux pour enfants (ex. : poussettes, petites balançoires en plastique, chaises hautes, sièges d'auto, etc.)
- Matelas, lits et sommiers
- Mobilier et meubles (il faut éviter de les défaire en morceaux, autrement ils seront considérés comme des résidus de CRD)

REFUSÉ

- Items pouvant contenir de l'essence ou des huiles (ex. : souffleuses, tondeuses, etc.)
- Items provenant d'activités de rénovation (ex. : toilettes, lavabos, vanités, baignoires, douches, armoires, etc.)
- Items trop volumineux ou trop lourds pour être chargés par 2 employés dans le camion de collecte (ex. : spa, chaloupe, etc.)
- Les branches, les cèdres, les troncs et billots de bois, les roches, la terre et la tourbe
- Pièces d'automobiles ou d'embarcations nautiques
- Tous les résidus de CRD (ex. : planches de bois, plywood, gypse, poteaux de clôture, portes, fenêtres, bardeaux d'asphalte, céramique, béton, etc.)
- Tous les surplus de déchets (ex. : bacs roulants, poubelles rondes, sacs de déchets, matières en vrac ou dans une boîte de carton, etc.)

Visitez notre site Web

MRC de Montcalm
Entre futur et nature

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

POURQUOI UTILISER L'ÉCOCENTRE?

01

Pour disposer adéquatement des matières qui ne sont pas acceptées dans la collecte régulière des ordures ménagères.

02

Pour assurer un tri efficace des matières sur place et les diriger vers les conteneurs appropriés, favorisant leur recyclage ou leur valorisation.

03

Pour réduire l'enfouissement, donner une seconde vie aux matières, protéger l'environnement et garder notre municipalité propre.

UN SERVICE GRATUIT POUR BIEN DISPOSER DE VOS MATIÈRES

L'écocentre permet de récupérer, recycler ou valoriser des matières qui ne vont pas dans les bacs réguliers.

CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Réservé aux citoyens de Sainte-Julienne et des municipalités partenaires;
- ✓ Preuve de résidence obligatoire;
- ✓ Matières triées à l'arrivée;
- ✓ Respect de la signalisation sur place.

Informations pratiques

L'écocentre ouvre ses portes du 10 avril au 7 novembre 2026

HORAIRE
Lundi, mardi, vendredi, samedi de 8 h à 16 h
Dimanche : de 8 h 30 à 12 h

2456, route 125, Sainte-Julienne (près du garage municipal)

450 421-4656

ÉCOCENTRE
BONS DÉBARRAS

Saint Alexis · Sainte julienne · Municipalité de Saint-Esprit

COMITÉ INTERMUNICIPAL FONDATEUR

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Matières acceptées

Bois
Bois de construction, branches, meubles en bois, etc.

Déchets ultimes
Béton, briques, céramique, ciment, gypse, boyaux d'arrosage, revêtements de plancher (tapis, prélart), matelas et sommiers, etc.

Métaux
Appareils ménagers, gouttières, métaux (aluminium, cuivre, fer, plomb, zinc), refroidisseurs à eau, etc.

Autres
Bardeaux d'asphalte, appareils électroniques, carton, livres, papier, pneus sans jantes (véhicules de promenade), terre non contaminée, tourbe, etc.

Bien trier, c'est déjà agir.

Matières refusées

Objets surdimensionnés
Spas, bateaux, roulottes, etc.

Résidus domestiques dangereux (RDD)
Veuillez vous référer aux dates de collectes spéciales à cet effet.

Autres
Carcasses d'animaux, couches souillées, déchets domestiques, explosifs, médicaments, terre contaminée, etc.

ET VOS APPAREILS RÉFRIGÉRANTS ?

Vous pouvez également apporter vos appareils réfrigérants désuets : réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, déshumidificateurs et autres à l'écocentre. Ils seront recyclés de façon sécuritaire et responsable afin de récupérer les matériaux et d'éliminer adéquatement les gaz nocifs pour l'environnement.

En 2025, grâce à notre collaboration avec GoRecycle, le recyclage des appareils réfrigérants a eu un impact bien réel :
- ♻ 18 657 kg d'unités recyclées
- 🌍 317 tonnes de GES évitées

Votre vélo fait du chemin

Votre vélo ne vous sert plus ?

Il fera certainement le bonheur de quelqu'un d'autre !

À l'écocentre Bons Débarras, on revalorise votre vélo en l'offrant gratuitement à une autre personne, afin qu'il poursuive sa vie utile plutôt que de finir aux déchets.

Accès au site

Afin d'être admissible au service sans frais et sans limite de visite, vous devez respecter les spécifications suivantes :

- Être citoyen·ne de Sainte-Julienne, Saint-Alexis, Saint-Esprit, Saint-Jacques ou Sainte-Marie-Salomé (preuve de résidence exigée);
- Si résidus de construction, présenter un permis de rénovation pour la propriété sise sur le territoire des municipalités admissibles;
- Accéder au site avec un véhicule de promenade ou véhicule muni d'une remorque;
- Les résidus acheminés à l'écocentre relèvent d'un usage domestique et non lucratif exclusivement.

Récupérer, un geste ÉCOLOGIQUE pour notre collectivité !

Votre accès au site sera refusé si :

- Les matières sont issues de commerces;
- Vous souhaitez accéder au site avec un camion de 6, 10 ou 12 roues.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

COLLECTE DES RDD ET SERPUARIENS de la MRC DE MONTCALM

2026 2026

Il y aura une collecte le samedi 18 juillet

Municipalité de Saint-Calixte	18 juillet 2026
8 h à 16 h	315, rue Lajoie (garage municipal)

Il n'y aura pas de collecte RDD ici à Saint-Esprit en 2026. Mais n'hésitez pas à aller déposer vos RDD dans les collectes officielles des autres municipalités de la MRC.

Station de vidange pour véhicules récréatifs

La municipalité met à la disposition des citoyens de Saint-Esprit une station de vidange des eaux usées pour les véhicules récréatifs. La station est équipée d'un boyau d'arrosage qui permet de nettoyer sur place vos réservoirs de VR dans le respect de l'environnement.

Pour l'accès, vous devez venir vous procurer une clé au coût de 25 $ plus taxes, à la mairie durant les heures d'ouverture.

La station se trouve derrière le garage municipal (ancienne mairie) au 21 rue Principale, Saint-Esprit.

Nous désirons remercier les utilisateurs pour leur bienveillance envers les installations afin de nous permettre d'offrir ce service.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

fadoq
Club St-Esprit
Lanaudière

Mot de la présidente

L'été est à nos portes, apportant avec lui la lumière, la chaleur et un rythme plus doux. Après une année débordante d'activités et de beaux moments partagés, le temps est venu de ralentir afin de profiter de nos familles, de nos jardins et du soleil bien mérité.

Nos activités régulières seront donc moins nombreuses durant la saison estivale, afin de permettre à chacun — bénévoles, membres et amis — de prendre un peu de repos. C'est grâce à votre énergie et à votre implication tout au long de l'année que notre Club est si vivant, et je vous en remercie du fond du cœur.

J'ai une grande nouvelle à vous annoncer : nous intégrons officiellement le Café des Aînés sous l'égide du Club FADOQ Saint-Esprit. Cette activité de rencontre et d'échange, si précieuse pour briser l'isolement, pourra ainsi poursuivre sa mission. Je tiens à remercier chaleureusement Nicole Guillemette, qui a accepté d'en assurer la responsabilité. Son engagement et sa générosité permettront d'assurer la continuité de ces moments privilégiés.

Je souhaite également remercier tout particulièrement la Municipalité. Sans votre soutien constant, votre disponibilité et votre confiance, le Club ne serait pas ce lieu rassembleur qui favorise les rencontres et le bien-être de nos aînés. Merci de votre engagement envers eux.

Comme l'horaire estival peut varier en fonction de la météo ou des disponibilités, je vous invite fortement à suivre notre page Facebook. C'est là que nous publierons les mises à jour, les changements à l'horaire et toute autre information importante.

Notre mission demeure la même, peu importe la saison : créer des occasions de se rencontrer, de bouger, de rire et de tisser des liens. Ensemble, nous faisons une différence positive dans notre communauté, et chaque geste de solidarité compte.

Je vous souhaite un été doux et agréable, rempli de petits bonheurs simples. Prenez soin de vous, profitez de chaque journée et j'espère avoir le plaisir de vous croiser sur le terrain de pétanque ou lors de l'une de nos activités et de nos événements.

Avec toute mon implication,

Joanne Vézina
Présidente, Club FADOQ Saint-Esprit

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Activités du mardi – Pause pour le mois de juillet

21, rue Principale, Saint-Esprit | 13 h à 16 h
•16 juin : AGA (Assemblée générale annuelle)

Pétanque du jeudi

Terrain de pétanque, à côté de l'église | 13 h à 16 h
•Tous les jeudis
•En cas de pluie, l'activité se déroule au 21, rue Principale (salle du conseil)

Activités du vendredi – Pause pour le mois de juillet

21, rue Principale, Saint-Esprit | 17 h à 21 h
Apportez votre souper et profitez d'activités axées sur la créativité et le bien-être : improvisation, jeux et rencontres conviviales.
•12 et 26 juin : activités régulières
•19 juin : souper libre chez Benny (réservation obligatoire)

Bingo du samedi soir

21, rue Principale, Saint-Esprit | 19 h à 22 h
Ouvert à tous (18 ans et plus)
Prix de présence, moitié-moitié et comptoir de collations sur place.
•Samedi 13 juin 2026 (ouverture des portes à 18 h)
•Samedi 11 juillet 2026 (ouverture des portes à 18 h)

Événements spéciaux à venir
•Lundi 13 juillet : déjeuner libre au restaurant Le Survenant

Bonne fête à tous les membres nés en juin et en juillet.
Nous souhaitons un prompt rétablissement aux membres malades.
Nos plus sincères condoléances aux personnes éprouvées par la perte d'un être cher.

Information et réservations
Téléphone : 263 382-3559
Facebook : Fadoqsaintesprit
Courriel : fadoqsaintesprit@gmail.com

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Corporation des Jeux de la MRC Montcalm
Pour les 50 ans et plus

38e JEUX DE LA MRC MONTCALM
PARC DES QUATRE VENTS
SAINTE-JULIENNE

Compétitions mercredi 5 août

- Pickleball hommes (50-64 ans) (Équipe de 2)
- Pickleball femmes (50-64 ans) (Équipe de 2)
- Billard (Individuel)
- Mini-golf (Équipe de 2)
- Visez juste (Individuel)
- Babette (Équipe de 2)
- Baseball poche (Équipe de 5)

Compétitions jeudi 6 août

- Pickleball hommes (65 ans +) (Équipe de 2)
- Pickleball femmes (65 ans +) (Équipe de 2)
- Billard Équipe de 2)
- Pétanque atout (Équipe de 5)
- Jeu de rondelles (Équipe de 2)
- Shuffleboard (palet) (Équipe de 2)
- Mini-golf (Individuel)
- Pétanque (Équipe de 3)

Pour participer vous devez avoir une adresse de résidence dans la MRC Montcalm et âgé de 50 ans et plus.

Les inscriptions se font sur le site le matin même entre 8h30 et 9h30
OU vous inscrire : https://sites.google.com/view/jeuxmrc-montcalm/accueil

Vous devez former vos équipes avant les inscriptions.

La **couleur bleu pâle** représente la municipalité de Saint-Esprit.

Au plaisir de vous voir en très grand nombre pour représenter la municipalité.

Francine Hétu 450-839-6708 et Denis Bourassa 1-514-777-3022
Représentants pour la municipalité de Saint-Esprit.
Repas de la remise des prix : 6 août à compter de 17 heures au coût de 35$ payable à vos représentants.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

🧱 **Brique par brique**

Le Centre d'action bénévole Montcalm poursuit sa campagne de financement afin de soutenir son projet de relocalisation.

Chaque don de **50 $** représente une brique symbolique qui contribue à la construction d'un nouveau milieu de vie accueillant, accessible et adapté aux besoins de notre communauté.

💛 **Ensemble, bâtissons le cœur de notre communauté.**

👉 **Pour faire un don:** https://www.zeffy.com/fr-CA/ticketing/brique-par-brique

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

DÉCOUVRE TON POTENTIEL ET PRENDS LE POUVOIR SUR TA VIE

LA CLEF

Centre Lanaudière d'emploi pour femmes

Avec la participation financière de :

Québec

TU CHERCHES UN EMPLOI?

Le Centre Lanaudière d'emploi pour femmes est là pour t'aider !

CONTACTE-NOUS MAINTENANT !

450 755-3244, poste 201

laclef-perspectives.com

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

JEUDI 18 JUIN 2026

12h00

Depuis 1986
Au service des familles

Soyez présent pour VOTRE organisme, montrez votre soutien

- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Ratification aux modifications des réglements généraux
- Élection du conseil d'administration

Cocktail dinatoire 12h00

Début de l'assemblée 13h30

4 Postes en élection
-3 membres actifs
-1 membre ami

Nous avons besoin de votre présence pour les élections. Venez poser votre candidature ou faire valoir votre droit de vote

Inscrivez-vous dès maintenant

Date limite 12 juin2026

450 439-2669
emilie.levesque@acfm-qc.com

20chemin Payette
St-Lin Laurentides

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Les familles de Montcalm ont besoin de vous ou une référence PLUS QUE JAMAIS!

- Nous défrayons les frais de kilométrage (**0.54¢/km**)
- Nous fournissons les **bancs d'auto** ainsi que la **formation** à cet effet
- Nous fournissons le **matériel de désinfection** et de protection.

Nous respectons votre disponibilité et souhaitons grandement votre présence!

Pour des informations détaillées, veuillez contacter
Lyne Plamondon au 450-439-2669 ou 1-877-439-2669

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Nouvelles de votre église

Fête des Pères

Le 21 juin prochain, nous soulignerons la Fête des Pères. Nous rendrons hommage aux papas, aux grands-papas ainsi qu'à tous ceux qui aspirent à le devenir. Au cours de notre célébration dominicale, nous prierons pour eux afin qu'ils demeurent fidèles à leur mission au sein de leur famille et de notre communauté élargie.

Par leurs paroles, leurs gestes et le témoignage de leurs valeurs, ils jouent un rôle essentiel dans la transmission de repères qui aident les enfants à grandir dans l'amour, le sens du travail bien fait et l'importance de l'engagement envers la famille et la communauté.

À tous les pères, nous exprimons notre gratitude et nos vœux les plus sincères.

Vive l'été ! Vive les vacances !

Profitons de cette belle saison pour nous ouvrir à la beauté, au calme et aux richesses que la nature met généreusement à notre disposition. Que ce temps soit pour chacun et chacune une occasion privilégiée de la contempler, de l'admirer et de nous mettre à son école.

La nature nous enseigne des valeurs essentielles : la patience, le respect, l'harmonie et la coexistence avec tous les êtres qui partagent notre environnement — les humains, les animaux, les plantes, les arbres et les fleurs.

Si nous savons accueillir ces enseignements, l'été deviendra un temps de croissance intérieure. Il nous aidera à devenir plus simples, plus authentiques et plus ouverts aux autres. Ainsi, cette saison pourra nous inspirer à mieux vivre ensemble et à contribuer, chacun à notre manière, à la construction d'un monde meilleur.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

CE QU'IL FAUT SAVOIR...

MILIEU DE VIE OUVERT AU 10*-17 ANS

*Projet pilote pour les 10-11 ans

Les fermetures

12 - AMONG US
19 - CÉLÉBRATION FIN DES CLASSES
22 - MARIO PARTY : SOIRÉE MINI JEUX (GRANDEUR NATURE)

Les activités avec inscription

JUIN
5-24

HORAIRE RÉGULIER

17H00 À 21H00

LUNDI AU VENDREDI

L'horaire peut être modifié sans préavis.

Sondage :
MDJ DANS MA COMMUNAUTÉ
Nous voulons avoir votre opinion!

Pour ne rien manquer

102 Place des Loisirs
Saint-Esprit
TEL : 450-839-7227 | CELL : 438-377-4201
mdjsaintesprit@gmail.com

Pour nous joindre

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Juin

MDJ De St-Esprit

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8 SENTINELLE + CACHE-CACHE	9 M-ART-DI + VISITE ACCUEIL JEUNESSE	10 SOUP Études	11 JEUX-DI DICTIONNAIRE	12 AMONG US
15 ACTIVITÉ CULINAIRE	16 M-ART-DI	17 SCIENCE	18 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 18h30	19 CÉLÉBRATION Fin des classes
22 MARIO PARTY SOIRÉE MINI-JEUX	23 Fête Nationale	24 X	25 JEUX-DI SKY-JO	26 BALLON CHASSEUR + TEST 5 SENS
29 ACTIVITÉ CULINAIRE	30 M-ART-DI	1 ACTIVITÉ THÉMATIQUE	2 JEUX-DI HITSTER	3 X

MDJ De St-Esprit

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Jeudi, 18 juin 2026

18h30

Maison des jeunes
102, Place des Loisirs, Saint-Esprit

DÉVOILEMENT DES SORTIES ESTIVALES 2026!

23 JUIN

PAIEMENTS ACCEPTÉS

FÊTE NATIONALE

ÉVÉNEMENT DE FINANCEMENT | BAR

Au terrain de baseball
(Petit Fenway)

MDJ De St-Esprit

Dès 16h00

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Bénévoles recherchés pour la bibliothèque

Vous souhaitez vous investir dans la vie municipale? Rejoignez notre équipe de bénévoles à la bibliothèque! Une demi-journée par semaine, selon le calendrier scolaire. Aucune expérience requise. Votre aide est précieuse: n'hésitez plus!

Comment aider son enfant à choisir un livre à la bibliothèque

À la bibliothèque, il n'est pas nécessaire de choisir un livre « parfait ». L'important est que l'enfant ait envie de le découvrir!

Voici quelques astuces simples :

Regarder la couverture : Une image ou un titre qui attire l'attention est souvent un bon point de départ.

Lire la quatrième de couverture : Quelques lignes permettent de savoir si l'histoire semble intéressante.

Respecter les intérêts de l'enfant : Animaux, dinosaures, princesses, espace, sport, humour ou bandes dessinées : un enfant lit davantage lorsqu'il choisit un sujet qui le passionne.

Utiliser la règle des cinq doigts : Pour les lecteurs débutants, ouvrez une page au hasard. Si l'enfant ne comprend pas plus de cinq mots sur la page, le livre est peut-être un peu difficile pour une lecture autonome.

Faire confiance au plaisir : Parfois, un livre est choisi simplement parce qu'il fait rire ou rêver. C'est une excellente raison!

Emprunter plusieurs livres : La bibliothèque permet d'explorer différents genres sans frais. Un coup de cœur peut surgir là où on l'attend le moins.

Le conseil de votre bibliothèque : La meilleure lecture est celle que l'enfant a envie d'ouvrir. En laissant les jeunes choisir selon leurs goûts et leur curiosité, on développe le plaisir de lire, la confiance et l'autonomie.

Horaire des activités – Juin

•Vendredi 12 et 26 juin, 19 h à 21 h
Tricot des copains/copines – Pour tous
•Mercredi 17 juin, 18 h à 21 h
Club de lecture – Spécial dernière soirée avant le congé de l'été. Souper au restaurant Benny. Vous devez réserver votre place à l'avance.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Horaire Bibliothèque Alice-Parizeau

Mardi 9 h à 17 h 30
Mercredi 12 h 30 à 17 h 30
Jeudi 12 h 30 à 17 h 30
Vendredi 12 h 30 à 19 h
Samedi 10 h à 14 h

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez utiliser la chute à livre pour rapporter vos emprunts

bibliotheque@saint-esprit.ca
450 831-2274
45, rue des Écoles, Saint-Esprit

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

municipalité de SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature

La bibliothèque Alice-Parizeau se refait une beauté !

30 juin au 16 juillet

Veuillez prendre note que la bibliothèque Alice-Parizeau sera fermée du 30 juin au 16 juillet 2026 inclusivement en raison de travaux effectués à l'intérieur de l'établissement.

La bibliothèque ouvrira ses portes les 17 et 18 juillet 2026 afin de vous offrir une dernière occasion de choisir vos lectures de vacances. Elle sera ensuite fermée du 19 juillet au 3 août 2026 pour les vacances estivales.

Merci de votre compréhension.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

LA BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

EN VACANCES

La bibliothèque sera fermée du mardi 21 juillet au lundi 3 août inclusivement.

De retour mardi 4 août 9 h.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

Fête nationale et fête du Canada

24 Juin 2026 **Fermé**
3 Juillet 2026 **Fermé**

À l'exception du 24 juin et 3 juillet, la bibliothèque sera ouverte selon l'horaire régulier.

LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE LORS DE CES 2 JOURNÉES

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Pour une 2e année
La bibliothèque Alice-Parizeau

vous présente:
Le sentier des contes

Installé tout au long de la clôture du terrain de balle longeant la rivière Saint-Esprit en empruntant la piste cyclable, vous y trouverez 18 affiches numérotées. La lecture de ces 15 affiches vous permettra de boucler l'histoire du conte "Colette". Vous avez la possibilité d'une version audio sur chacune des affiches avec l'aide d'un code QR et de votre téléphone. De plus, cette année le conte est disponible en français mais également en anglais.

Petit conseil: Regardez bien des deux côtés du sentier, l'histoire aura un peu plus de sens!

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

LA BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU

C'EST AUSSI UN CENTRE DE RECYCLAGE

VIEILLES PILES

CARTOUCHES D'ENCRE

Pour information
bibliotheque@saint-esprit.ca
450 831-2274
45, rue des Écoles, Saint-Esprit

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

VIEUX CRAYONS ET MARQUEURS

ATTACHE À PAIN

BOUCHONS DE LIÈGE

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

La Galopade

22e édition

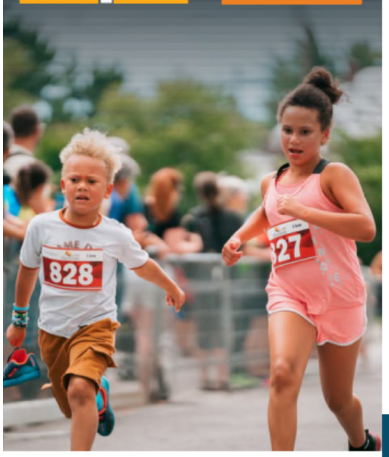

30.08.2026
Saint-Esprit

Bout'Chou | 1 km | 3 km | 5 km | 10 km
Demi-marathon | Défi 5×1 | 5 km marche

30 août 2026 — Église de Saint-Esprit

lagalopade.ca | info@lagalopade.ca
Suivez-nous sur les réseaux : @lagalopade

MÉDAILLES ET PRIX

1 et 3 km
- Trophées aux gagnants

5 et 10 km
- Paniers cadeaux de produits locaux aux 3 premiers (hommes et femmes)
- Bourses de 150 $ aux premiers (homme, femme)

Demi-Marathon
- Paniers cadeaux de produits locaux remis aux 3 premiers (hommes et femmes)
- Bourses de 150 $ aux premiers (homme, femme)

Défi 5×1
- Trophées aux gagnants

Plusieurs cartes-cadeaux remises par : Le Pédaleur

Médailles à tous les participants!

LA GALOPADE S'IMPLIQUE!

L'édition 2026 de La Galopade s'associe aux maisons des jeunes de la MRC Montcalm en versant une partie des frais (2 $ pour chaque inscription) à des organismes de la région.

Une raison de plus pour participer en grand nombre à cet événement du dimanche 30 août 2026.

Depuis notre implication auprès des maisons des jeunes, déjà plus de 30 000 $ ont été amassés!

La Galopade et ses partenaires vous disent merci!

MDJ de St-Esprit — Maison des jeunes

Déjà plus de 1 000 inscriptions reçues

Ne tardez pas à vous inscrire. Tarif réduit pour les citoyens de Saint-Esprit en s'inscrivant directement à la mairie.

MERCI À TOUS NOS COMMANDITAIRES!

PLATINE
- Desjardins — Caisse de Montcalm et de la Ouareau
- OLYMEL — On nourrit le monde. Feeding the world
- Altec
- Municipalité de Saint-Esprit

OR
- pointS VILLEMAIRE
- MRC de Montcalm — Entre ruisseaux et nature
- LANAUCO
- énergies LAFORTUNE
- BASCH — Basch Textiles Canada inc.
- Les Productions Méga-Animation

ARGENT
- Marsolais — Construction de lignes électriques
- Centre visuel
- Fromages d'ici
- Paraèle 54 — Expert conseil
- Latendresse Asphalte inc.
- ebi

BRONZE
- guidi.co — Remarquable
- Nordikeau
- XA — Comptable professionnel rapide
- Mailhot — Production clôtures
- D&G Gagnon — Excavation
- familiprix — Jean-François Lafrance
- Villemaire
- Transport Luc Thériault
- Hydraulik
- Campagnard
- Agritex
- Brouillette
- Ferme G.L. Robert
- La Haute Jardinière
- Élémondage Martel
- Cabane à sucre Esportifs
- Les Jardins Majeau
- Kiosque Grégoire
- Audacia
- Moman — Café – Bistro
- La Petite Bretonne

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

La Galopade

DIMANCHE

30 AOÛT 2026

Saint-Esprit

22E édition

La Galopade est de retour pour une 22e édition!

C'est avec grand plaisir que nous invitons les résidents de St-Esprit et de St-Roch Ouest à prendre part à cet événement! En tant que résident, votre inscription est au coût unique de 15$ par personne, peu importe l'épreuve choisie, à l'exception de la course des Bout' Chou ou le coût reste de 5$. C'est une belle occasion de sortir bouger!

Pour toutes les informations sur l'événement visitez le : www.lagalopade.ca

Heures	Épreuves
8h00	21,1 km Desjardins
8h20	10 km Villemaire
10h30	5 km Centre Visuel
10h30	5 km Marche
11h20	3 km Ex. Marsolais
11h50	1 km Parallèle 54
12h10	Bout'Chou BASCH
12h30	Relais 5x1 km Altec

MDJ De St-Esprit

MDJ MAISON DES JEUNES

FORMULAIRE D'INSCRIPTION RÉSIDENTS ST-ESPRIT / ST-ROCH OUEST

Pour profiter du prix de 15$, le formulaire d'inscription doit être remis à la mairie de St-Esprit avant 12h le 14 Août 2026 Une preuve de résidence vous sera demandée afin de valider votre inscription .

Nom de Famille		Date de naissance	
Prénom		Code postal	
Adresse		Province	Québec
Ville		Téléphone	
Courriel		Sexe	○ Femme ○ Homme
Discipline choisie :	Course : ○ 21,1km ○ 10km ○ 5km ○ 3km ○ 1km ○ Bout'Chou (5$) ○ Relais 5x1 Km (équipe de 5 pour 75$)		

RENONCIATION

Je renonce par la présente, pour moi-même, mes héritiers et ayant droit, à toute réclamation contre les organisateurs de la course, leur équipe et la ville hôte. Je donne la permission aux organisateurs des épreuves d'utiliser ou d'autoriser d'autres personnes à utiliser pour quelques fins que ce soit toutes photographies, film ou autre compte rendu de ma participation à cette épreuve ou aux autres activités conjointes sans rémunération.

Signature Date

Signature d'un parent si moins de 18 ans

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Merci

À nos partenaires évènements

municipalité de SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature

EMONDAGE MARTEL • 1979 •

Desjardins
Caisse de Montcalm et de la Ouareau

SDV SIGNALISATION DE VILLE

INNOVAX CONSTRUCTION

MARSOLAIS CONSTRUCTION DE LIGNES ÉLECTRIQUES

Villemaire inc. FORAGE • POMPES TRAITEMENT D'EAU

Latendresse ASPHALTE INC.

MARCHÉ Anny BROUILLETTE & Filles

PLOMBRICOLEUR du NORD

BG ARCHITECTES

BÉLANGER SAUVÉ

LCM Électrique Inc.

Depuis 1993 LES ENTREPRISES B.Champagne INC Pompes et traitements d'eau

LES ÉQUIPEMENTS R. MARSAN INC

Appel aux artisans, artistes et producteurs locaux
Période de recrutement le marché des artisans qui aura lieu à **Saint-Esprit en fête** le 12 septembre 2026

VOUS ÊTES CITOYENS OU CITOYENNES DE SAINT-ESPRIT ET VOUS SOUHAITEZ AVOIR UN ESPACE POUR PROMOUVOIR VOTRE TRAVAIL ARTISANAL, LA PÉRIODE D'INSCRIPTION EST DÉBUTÉE. IL SUFFIT DE NOUS SIGNIFIER VOTRE INTÉRÊT PAR COURRIEL OU PASSER NOUS VOIR À LA MAIRIE POUR RÉCUPÉRER UN FORMULAIRE D'INSCRIPTION.

LES PLACES SONT LIMITÉES

Pour information et inscription
loisirs@saint-esprit.ca
450 831-2114 poste 7530

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

municipalité de SAINT-ROCH-OUEST
L'agriculture, c'est dans notre nature

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

municipalité de SAINT-ROCH-OUEST

Fête nationale du Québec

De 16 h à 23 h 30

23 juin 2026

Des bâtons lumineux seront remis GRATUITEMENT aux 500 premiers visiteurs sur le site

Au parc de la rivière (Petit Fenway)

Ouverture du site
16 h

Bar (permis SAQ, aucune boisson de l'extérieur tolérée sur le site)

Restauration sur place (prévoyez argent comptant)

Jeux gonflables et maquillage
16 h à 19 h

Hommage au drapeau et discours patriotiques
19 h à 19 h 30

Spectacle de Patrice Massicotte avec Projet Caravane
20 h 30 à 22 h 30

Jongleurs de feu sur place

Autres détails à venir!

N'oubliez pas vos ÉCOCUPS

En partenariat avec :

Québec

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.